



Indemnités pour maternité non prises en compte

Par **martine53**, le **28/01/2017** à **11:52**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

Dans mon relevé de carrière, la Carsat ne prend pas en compte les indemnités pour maternité de mon deuxième enfant et j'ai perdu les documents de la CPAM.

Malgré mes bulletins de salaire précisant ce congé maternité, la Carsat me dit que sans les relevés CPAM, il n'y a rien à faire et je perds un trimestre.

Que puis-je faire?

MERCI marque de politesse[smile4]